Réf. Farde e-Assemblées : 2717631

N° OJ : **67**

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/06/2026

Objet : Appel à projets semaine du handicap 2026.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2026 ;

Considérant que dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances,des subsides peuvent être accordés à différentes associations ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Des subsides pour un montant total de 40.000,00 EUR à l'article 84201/33202 (Eng : 26/024401) du budget ordinaire de 2026 sont octroyés aux associations suivantes et répartis comme suit :

- SDH001 "Forum Lisanga" asbl (0671.976.705) : 3.350,00 EUR ;
- SDH003 "Centre de vie" asbl (0429.863.913) : 1.400,00 EUR ;
- SDH006 "Le Poisson sans bicyclette" asbl (0676.738.811) : 3.996,00 EUR ;
- SDH008 "Productions Associées" asbl (0896.755.397) : 3.500,00 EUR ;
- SDH012 "Le 8ème Jour" asbl (0472.683.572) : 3.994,00 EUR ;
- SDH014 "Ecole de Cirque de Bruxelles" asbl (0458.811.879) : 2.455,00 EUR ;
- SDH015 "Arkadia" asbl (0863.113.423) : 3.010,00 EUR ;
- SDH018 "Amazone" asbl (0455.555.451) : 4.000,00 EUR ;
- SDH019 "Des Mères Veilleuses" asbl (0770.636.591) : 4.000,00 EUR ;
- SDH020 "Fédération Nationale pour la Promotion des Handicapés-Régionale du Brabant" asbl (0415.293.028) : 3.900,00 EUR ;
- SDH027 "Théâtre Les Tanneurs" asbl (0465.072.141) : 3.035,00 EUR ;
- SDH028 "Compilothèque" asbl (0892.129.784) : 3.360,00 EUR.

Annexes :